

Libération immédiate des manifestant-es pour la justice climatique

Préparée depuis plusieurs mois, la journée du 29 novembre devait être l'occasion pour les associations, organisations syndicales et du mouvement social et l'ensemble de la population de se mobiliser pour le climat et la justice sociale.

Après les attentats du 13 novembre, le gouvernement a décidé d'interdire l'ensemble des manifestations sur le territoire français... alors qu'il autorisait l'ensemble des marchés de Noël et des manifestations sportives.

Plusieurs mobilisations ont néanmoins eu lieu, où l'Union syndicale Solidaires était présente, notamment à Paris. Dans le même temps, le gouvernement a assigné à résidence des militant-es pour la justice climatique et convoqué 58 personnes ayant manifesté pour les réfugié-es.

Ce midi, des centaines de manifestant-es se sont retrouvé-es place de la République. Alors qu'ils manifestaient sans violence, la police les a encerclés. Le but était clairement de déclencher une réaction pour justifier une action policière disproportionnée. Alors que tout se passait dans le calme, les forces (soi-disant) de l'ordre ont chargé la manifestation et ont lancé des lacrymogènes sur la foule. Ils ont procédé à l'arrestation de plus d'une centaine de manifestant-es dont des militant-es de l'Union syndicale Solidaires qui exerçaient leur droit à revendiquer pour la justice climatique.

L'Union syndicale Solidaires condamne fermement l'attitude gouvernementale, et rappelle que les organisations syndicales et associations sont légitimes à organiser des manifestations dans les rues pour permettre à chacun-e d'y exprimer ses revendications.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme sa demande de pouvoir manifester librement et demande la relaxe de l'ensemble des militant-es arrêtés suite à l'exercice de leur droit à manifester et de l'ensemble des assigné-es à résidence suite à leur engagement contre le COP 21.

L'Union syndicale Solidaires appelle l'ensemble des forces du mouvement social à se mobiliser et à se retrouver le 2 décembre nombreux dans la rue dans les régions et devant le TGI de Bobigny en solidarité avec les salarié-es d'Air France et à poursuivre les mobilisations pour une justice climatique.

Paris, le 29 novembre 2015

Paris, le 29 novembre 2015

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

